



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Carsat

Question écrite n° 96242

Texte de la question

Mme Audrey Linkenheld attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le traitement des dossiers de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) du Nord-Pas-de-Calais depuis l'annonce fin 2015 du déblocage de postes supplémentaires pour accompagner les caisses dans la régularisation des retards. Six mois plus tard, il semblerait que le que le délai de traitement des dossiers classiques ait diminué. Toutefois, les demandes relevant de cas particuliers type poly-pensions ou pensions de réversion resteraient soumises à des délais trop longs. Elle lui demande si l'engagement de débloquer des postes supplémentaires a bien été tenu et comment les procédures ont été améliorées afin d'assurer un meilleur traitement de l'ensemble des demandes.

Données clés

Auteur : [Mme Audrey Linkenheld](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96242

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mai 2016](#), page 4583